

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 30 août 2021 à 18h30

Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

Compte rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal (art. L2122 du CGCT)

- *Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au titre du FIC.*
- *Suppression de la régie de recettes pour les activités Multisports.*
- *Suppression de la régie de recettes pour les encaissements des cotisations de l'atelier informatique.*
- *Signature des conventions de mise à disposition de locaux en faveur de :*
 - *EARL des Riolles,*
 - *Association « Les jeunes engagés pour l'environnement »,*
 - *Association « A vos côtés »,*
 - *Association « Le Club de l'Âge d'Or »,*
 - *Association « Science et Pratique »,*
- *Signature d'une convention d'occupation de terrain entre la commune et Mme Thérèse MAY et M. François HORN.*

Finances :

- 1 – *Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.*
- 2 – *Convention de mise à disposition du progiciel dédié à la fiscalité locale entre Clermont Auvergne Métropole et la Commune de Gerzat.*
- 3 – *Garantie d'emprunt OPHIS.*
- 4 – *Modification du tarif de la vacation du médecin intervenant à la crèche.*
- 5 – *Indemnités de fonction des élus.*

Personnel :

- 6 – *Modification du tableau des effectifs – suppression de poste.*

Divers :

- 7 – *Modification de la composition du CT/CHSCT.*
- 8 – *Modification des statuts du SIEG.*
- 9 – *Dénomination d'une voie.*

Questions Diverses

Le Maire,
Serge PICHOT